



5 Nos réussites en politique étrangère

- ❑ Le Canada a connu du succès dans plusieurs grands dossiers de politique étrangère, depuis la négociation et la signature de la Convention d'Ottawa jusqu'à la création de la Cour pénale internationale.

Campagne en faveur de l'élimination des mines antipersonnel

- ❑ Le Canada a été l'un des premiers pays à se prononcer contre l'utilisation des mines antipersonnel. D'octobre 1996 à la signature de la Convention en décembre 1997, nous nous sommes employés à convaincre tous nos partenaires étrangers de s'engager à interdire l'utilisation des mines.
- ❑ Le Canada a été reconnu comme le chef de file au sein de ce qu'on a appelé le « Processus d'Ottawa ».
- ❑ La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, dite Convention d'Ottawa, est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1999. Rarement une convention multilatérale de ce genre a-t-elle été ratifiée aussi rapidement.
- ❑ En février 1999, 133 pays avaient signé la Convention. Par la suite, diverses rencontres ont eu lieu pour faire le point sur les progrès réalisés et élaborer des stratégies en vue de l'application intégrale et universelle des dispositions de la Convention. En août 2001, 118 États avaient accepté formellement, par voie de ratification ou d'accession, d'être liés par ses dispositions.

Réalisation d'un consensus en faveur de la Cour pénale internationale

- ❑ Le XX^e siècle a été le témoin des pires actes de violence commis dans l'histoire de l'humanité. Depuis un demi-siècle, plus de 250 conflits ont éclaté dans le monde, plus de 86 million de civils, surtout des femmes et des enfants, ont été tués et plus de 170 millions de personnes ont été dépouillées de leurs droits, de leurs biens et de leur dignité.